

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune



Page 5

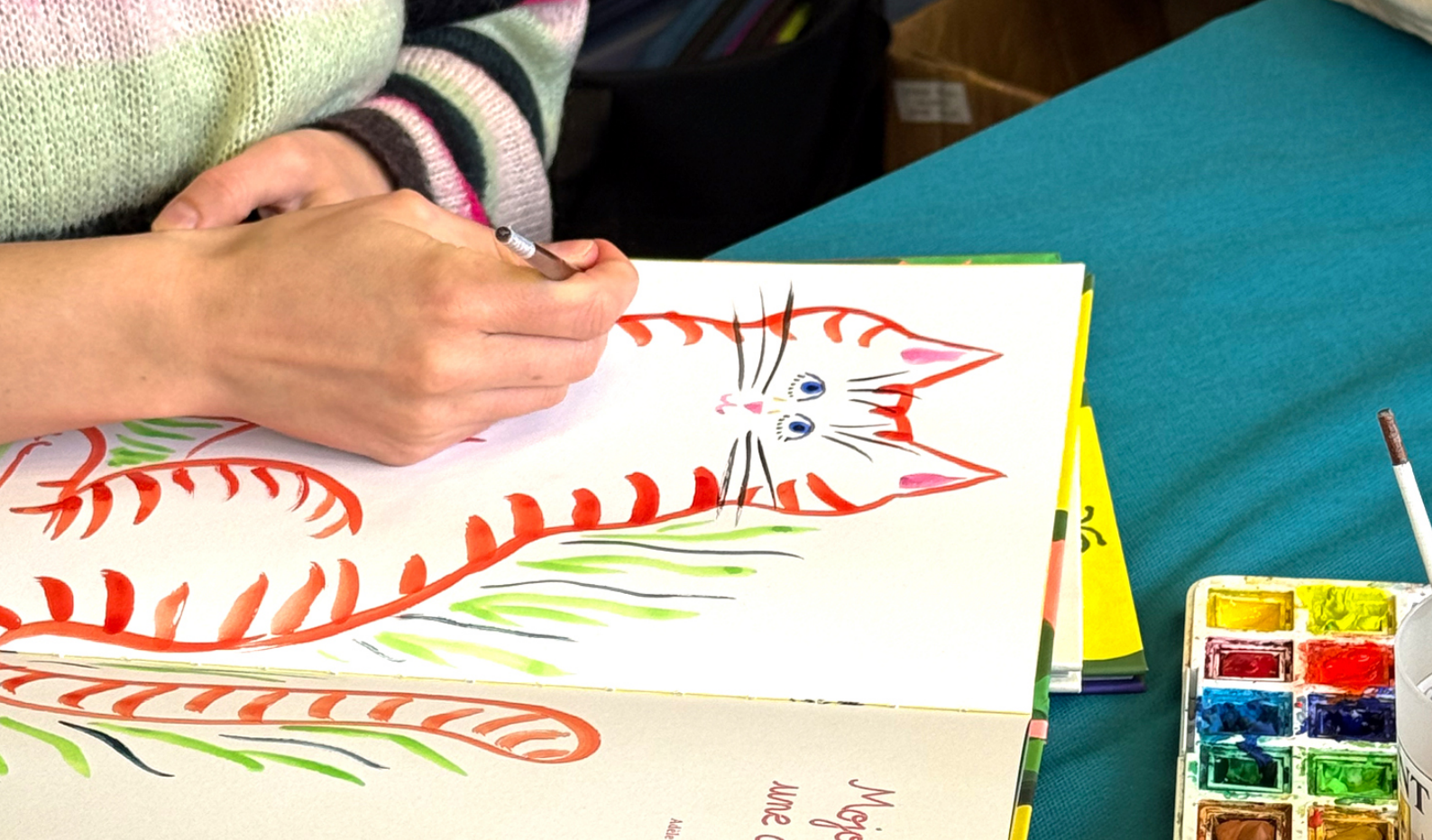
Présentation des nouveaux élus Sérentais

Page 7

Un nouveau site internet pour la mairie et le camping !

Absents sur la photo : Mme Emeline Le Breton, excusée
et M. Davis Cabas n'ayant pas souhaité y participer.

2026
Avril
Bulletin #169



Festival du Livre Jeunesse
Dédicace de l'illustratrice Adèle Verlinden

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
Les échos du Conseil Municipal	10
L'actualité de l'Escale Culturelle	14
La vie des associations	16
La vie des écoles	20
Les informations intercommunales	22
La vie économique	24
Les infos diverses	26
L'expression de l'opposition	26
Les infos pratiques	27

Mairie de Sérent

15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

02 97 75 93 57

mairie@serent.bzh

<https://www.serent.bzh/>



Présentation des nouveaux élus Sérentais 5

Un nouveau site internet pour la mairie et le camping! 7

Bulletin Municipal Avril Mai Juin 2026 N°169

Date de publication : 27 avril 2026

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Arradon

Dépôt légal n°2995

Imprimé sur papier :



LE TRI
+ FACILE



MAGAZINE
BAC DE TRI

Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

Avec mon équipe, je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du 15 mars dernier. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement à être à la hauteur des attentes exprimées.

Dès à présent, l'équipe de la majorité municipale est mobilisée pour mettre en œuvre le programme que nous vous avons proposé. Notre action s'inscrit dans une volonté claire : agir concrètement, avec transparence et efficacité, au service de Sérent et de ses habitants.

Une première étape importante vient d'être franchie avec la mise en ligne du nouveau site internet de la commune. Plus moderne, plus accessible, il a été pensé pour faciliter votre information et renforcer le lien entre la municipalité et chacun d'entre vous.

Dans cette dynamique de modernisation et d'attractivité, une nouvelle fonctionnalité est également proposée : la réservation en ligne pour le camping municipal. Cette nouveauté permettra de simplifier les démarches des visiteurs et d'améliorer l'accueil touristique sur notre territoire.

Ce début de mandat a également été marqué par un moment fort de la vie locale : le festival du livre jeunesse « Oust aux livres ». Avec pas loin de 2 400 visiteurs, son succès témoigne du dynamisme de notre territoire, de l'engagement des bénévoles, des associations et des équipes mobilisées.

Dans ce bulletin, vous retrouverez également les échos du conseil municipal avec l'installation du nouveau conseil, la désignation des adjoints et leurs délégations ainsi que la mise en place des commissions. Ces instances de travail sont essentielles pour conduire les projets communaux dans un esprit collectif et constructif. Dans cette rubrique, vous y retrouverez également le détail des subventions allouées aux associations, acteurs indispensables de la vitalité de Sérent, ainsi que les grandes orientations du budget 2026, qui traduisent nos priorités pour les mois à venir.

Avec mon équipe municipale, nous restons pleinement mobilisés pour faire vivre notre projet commun et continuer à construire, avec vous, l'avenir de Sérent.

Bonne lecture !

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Janv. Fév. Mars Avril 2026

◆ Naissances

- 9 janv. Esmée IAKINI
- 20 janv. Myla FORTIN
- 17 fév. Ambre PISSIS PLÉVERT
- 27 mars Idalia JORGE

◆ Décès

- 24 janv. Gérard GOREL
- 29 janv. Jean ROGER
- 1^{er} fév. Marie-Odile RIO
- 16 fév. Michel ETIENNE
- 20 fév. Marcel TRÉGARO
- 25 fév. Simone NIZAN
- 6 mars Monique LÉPINAY
- 7 avril Bruno JARRY

Mairie et Escale Culturelle

Fermetures exceptionnelles

La mairie et l'Escale Culturelle seront exceptionnellement fermées les samedis 2 et 9 mai 2026. Merci pour votre compréhension.

Cérémonies commémoratives

Sérent se souvient

8 mai

La cérémonie commémorative du vendredi 8 mai aura lieu à 11 heures au monument aux morts Place de la Victoire.



La Nouette et les Haies

La cérémonie commémorative de La Nouette aura lieu le dimanche 21 juin à 10 h 30 au monument de La Nouette avec le rassemblement des drapeaux à 10 h à la croix des parachutistes à Pinieux.



La cérémonie à la chapelle des Haies aura lieu le dimanche 28 juin à 10 h 30 avec le rassemblement au calvaire de Lescouet à 10 h 15.

Centre Communal d'Action Sociale

Une nouvelle conseillère sociale



Agathe SCIELLER, nouvelle conseillère sociale

Après une année d'engagement auprès des habitants de Sérent, le CCAS voit partir Madame Sandra DESMARIS. Nous tenons à la remercier pour le travail accompli au service de la solidarité locale et lui adressons tous nos vœux de réussite pour la suite de son parcours professionnel.

Dans le même temps, la commune a le plaisir d'accueillir Madame Agathe SCIELLER en tant que nouvelle conseillère sociale au sein du CCAS. Elle a pris ses fonctions le 23 mars 2026.

À l'écoute de chacun, Madame SCIELLER vous accompagne dans vos démarches administratives, vous conseille et vous oriente vers les interlocuteurs adaptés à votre situation. Elle s'inscrit pleinement dans la continuité des missions d'accompagnement social du CCAS, en lien étroit avec les partenaires du territoire. Elle aura, entre autres, la charge des inscriptions au service de portage de repas.

➤ Présente les lundis, mardis et jeudis, vous pouvez la contacter au 02 97 75 98 44 ou par e-mail à l'adresse suivante : ccas@serent.bzh.

Dentiste

Arrivée du Docteur Dahhou

Les travaux du cabinet dentaire, rue Madeleine Brès, sont désormais presque achevés. Le Docteur DAHHOU devrait débiter son activité très prochainement.

➤ Par souci d'organisation, le secrétariat téléphonique assurera la prise de rendez-vous le matin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis au 02 57 73 00 97.

Mutuelles communales

Rappel

La commune et le CCAS se sont associés à Mutuale et Mutualia pour vous proposer des solutions de couverture santé adaptées à vos besoins. Des conseillères sont présentes en mairie, sur rendez-vous, pour répondre à vos questions, analyser vos contrats actuels, vous proposer une offre personnalisée.

Vous pouvez prendre rendez-vous en contactant directement les mutuelles aux numéros suivants :

- **Mutuale : 06 25 60 01 02**
- **Mutualia : 06 70 76 15 15**

Des flyers sont disponibles en mairie.

Présentation des nouveaux élus Sérentais



Rozenn GUEGAN*
Maire



Tony GUYOT*
1^{er} adjoint
Dossiers relatifs aux affaires économiques, finances, bâtiments



Sylvie GOIRAND-COTAR*
2^{ème} adjointe
Dossiers relatifs aux affaires sociales, à l'inclusion et à la citoyenneté



Gaël MONNIER*
3^{ème} adjoint
Dossiers relatifs à l'aménagement, l'urbanisme, la voirie



Marie-Christine TRÉGARO
4^{ème} adjointe
Dossiers relatifs à la culture, le patrimoine et l'animation



Christel BARBOTEAU
5^{ème} adjoint
Dossiers relatifs à la vie associative, au commerce



Emeline LE BRETON
6^{ème} adjointe
Dossiers relatifs aux affaires scolaires à l'enfance et la jeunesse



Marie-Emmanuelle GUILLOT
Conseillère Municipale



Daniel MAUGAN
Conseiller Municipal



Marc BACHELIER
Conseiller Municipal



Denis GUILLOCHON
Conseiller Municipal



Olivier RENAUD
Conseiller Municipal



Alexis EVRAERT
Conseiller Municipal



David LE BOT
Conseiller Municipal



Michèle GUILLAS
Conseillère Municipale



Sandrine PROUST
Conseillère Municipale



Charlotte COURANT
Conseillère Municipale



Sara LORGEUX
Conseillère Municipale



Aurélie JOUBEL
Conseillère Municipale



Cindy LE ROCH
Conseillère Municipale



Gaëtan BEAUDOUX
Conseiller Municipal



Benjamin BAUCHÉ
Conseiller Municipal



David CABAS
Conseiller Municipal

*Conseillers Communautaires

Rencontrez vos élus !

- Sur rendez-vous à votre convenance : Mme Guégan, M. Guyot, M. Monnier, M. Barboteau et Mme Le Breton
- Le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h en mairie : Mme Goirand-Cotar
- Le mercredi de 10 h à 12 h à l'Escale Culturelle : Mme Trégaro

Festival du Livre jeunesse "OUST aux livres"

Un beau succès pour la 8^{ème} édition



Le Festival du Livre Jeunesse « OUST aux livres » a une nouvelle fois confirmé sa place dans le paysage culturel local pour cette 8^{ème} édition. Organisée sur une journée et demie (du 21 au 22 mars matin), cette manifestation dédiée aux jeunes lecteurs a attiré près de 2 400 visiteurs, témoignant d'un réel engouement.

Cette édition s'est distinguée par son ampleur : 39 lieux d'accueil de rencontres, répartis sur les territoires de l'Oust à Brocéliande Communauté et de Ploërmel Communauté, réunissant 21 auteurs et illustrateurs. Au total, plus de 97 interventions ont été proposées, offrant au public une programmation particulièrement riche et variée.

Autre nouveauté marquante cette année : une ouverture affirmée en direction des adolescents, avec une place plus importante accordée à la bande dessinée et au manga. Cette orientation a permis de toucher un public élargi et de répondre aux nouvelles pratiques de lecture des jeunes.

Le festival s'est également appuyé sur de solides partenariats, notamment avec l'association Korrigans et Compagnie. Une grande majorité des auteurs et illustrateurs invités étaient d'ailleurs issus de la sélection du Prix des Korrigans, renforçant la cohérence et la qualité de la programmation. Grâce au renouvellement du partenariat avec l'Oust à Brocéliande Communauté, les élèves du territoire ont pu bénéficier d'un chèque-livre de 5 €.

Durant ces journées, petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations mêlant rencontres, ateliers créatifs, lectures publiques et spectacles. Les enfants ont particulièrement apprécié les échanges avec les auteurs et illustrateurs, qui ont su transmettre leur passion et éveiller la curiosité autour du livre.

Les ateliers ont permis aux participants de s'initier à différentes pratiques artistiques : dessin, théâtre, création de personnages... Une manière ludique de développer l'imaginaire tout en valorisant la lecture. Les spectacles et animations ont également rencontré un vif succès, contribuant à l'ambiance conviviale et chaleureuse du festival.

Cette 8^{ème} édition a été marquée par une forte mobilisation des acteurs locaux (librairies, écoles publiques et privées, médiathèques) et a donné lieu à des retours très positifs du public comme des intervenants. Élus et organisateurs remercient chaleureusement l'implication des bénévoles et des partenaires, indispensables à la réussite de cet événement littéraire incontournable sur le territoire.

Au-delà de son aspect festif, le festival joue un rôle essentiel dans la promotion de la lecture auprès des plus jeunes. Il offre un espace de découverte et de partage, où le livre devient un véritable vecteur culturel.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour la prochaine édition !



Conteur Galitrappe



Atelier dessin manga



Concours de dessins



Radios Plum'fm et Tembre fm



Dédicace Françoise Rogier



Nagaba Medzio

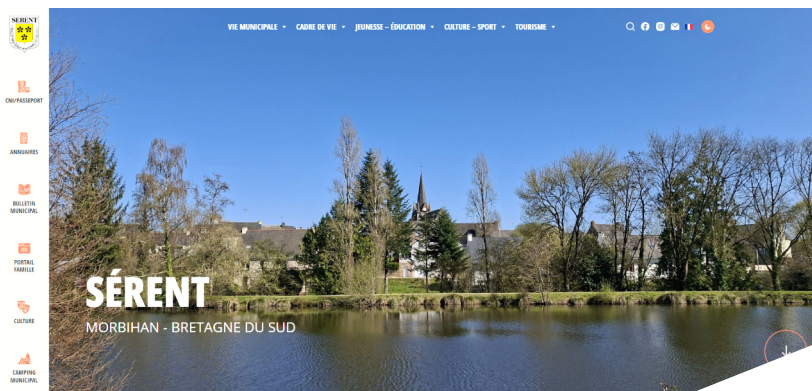


Les histoires de Mauricette



Merci aux bénévoles

Un nouveau site internet pour la mairie



La mairie a entrepris en 2025 la refonte complète de son site internet. Ce projet, devenu essentiel, répondait notamment à l'évolution des normes de sécurité et aux nouveaux usages numériques.

Après plusieurs mois de travail, le nouveau site est désormais en ligne depuis le 10 avril. Plus moderne, plus intuitif et accessible à tous, il a été conçu pour faciliter la navigation et améliorer l'accès à l'information. Ce nouvel outil a vocation à évoluer dans les mois à venir. Il sera progressivement enrichi avec de nouvelles informations afin de proposer un contenu toujours plus complet.

Les habitants peuvent désormais y retrouver plus facilement les actualités de la commune, les démarches administratives, les informations pratiques ainsi que les services proposés.

Cette refonte s'inscrit dans la volonté de la commune d'améliorer la qualité du service public et de proposer un outil numérique adapté aux besoins des citoyens.

Nous vous invitons à découvrir dès à présent ce nouveau site et ses fonctionnalités.

Camping municipal Le Pont Salmon

Un site internet pour les réservations



La réservation et le paiement en ligne sont désormais disponibles !

➤ **Rendez-vous sur le site dédié et sécurisé**

<https://premium-camplive.com/fr/campinglepontsalmon>



Le camping vous accueille dans un environnement verdoyant, calme et convivial, où vous pourrez installer votre tente, caravane ou camping-car sur l'un de nos 22 emplacements.

Nous proposons également des hébergements insolites pouvant accueillir de 2 à 4 personnes, disponibles à la location du 1^{er} mai au 15 octobre.

Pour plus de confort, nos chalets sont accessibles toute l'année pour des séjours de 3 semaines maximum.

Retrouvez l'ensemble de nos tarifs sur le site de la mairie www.serent.bzh.

Piscine municipale

Ouverture pour la saison estivale

La piscine municipale sera ouverte pour cette saison 2026 du 15 juin au 29 août.

PISCINE MUNICIPALE SÉRENT

OUVERTURE 2026 DU 15 JUIN AU 29 AOÛT

3 BASSINS ET 1 PENTAGLISS !

PISCINE EXTÉRIEURE CHAUFFÉE

ANIMATIONS

Leçons de natation à partir de 6 ans

Pool Party

Aqua-gym

LEÇONS DE NATATION SUR INSCRIPTION

Information et Réservation Piscine de Sérent
29 rue du Général de Gaulle
Le Pont Salmon SÉRENT
02 97 75 91 36
www.serent.bzh

Retrouvez toutes les informations concernant la piscine (horaires, tarifs, cours, aquagym...) sur le site internet de la mairie.

Plongez dans l'été : cours de natation et d'aqua-gym à la piscine municipale !

- **Des cours de natation** seront dispensés tout l'été dès le lundi 15 juin, du lundi au vendredi. dès 18 h 30. Cours dès 6 ans : 1/2 h sur 2 semaines. Tarifs : carnet par 10 : 113 € 50, à l'unité : 12 €
- **Inscriptions dès à présent auprès de William** au 06 63 33 45 99.
- **Des cours d'aqua-gym** (adultes et jeunes à partir de 16 ans) auront lieu tout l'été les mardis et samedis de 11 h à 11 h 45 dès le mardi 16 juin. Possibilité d'acheter un carnet de 5 séances au tarif de 40 € ou des tickets à la séance au tarif de 10 €.
- **Inscriptions à partir du 1^{er} juin à la piscine** au 02 97 75 91 36.

Pôle de santé

Des travaux importants

La commune de Sérent poursuit son engagement en faveur de l'offre de soins de proximité. Ces derniers mois, des travaux importants ont été réalisés au sein du pôle de santé afin de répondre aux besoins des habitants et d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé.

- Réaménagement du cabinet médical



Le cabinet médical a été réaménagé en trois cabinets médicaux, accueillant les Docteurs de REYNAL, LE BRUN et ROBIN, ainsi que des espaces dédiés à la coordination des professionnels de santé de la commune : salle de pause/réunion et une chambre de garde. Les travaux ont également permis d'optimiser les espaces d'attente et de consultation, offrant ainsi un environnement plus fonctionnel et accueillant pour les patients et les médecins.

Coût des travaux : 99 830,15 € HT

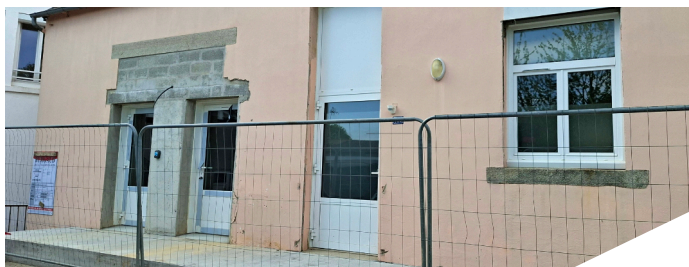
- Installation d'un modulaire pour un dentiste

Pour compléter l'offre de soins et faciliter l'installation d'un nouveau dentiste, Docteur DAHHOU, la commune a fait le choix d'un modulaire préfabriqué, installé après des travaux de terrassement et de viabilisation du terrain. Ce local, loué pour une période de 36 mois, permet de répondre rapidement à la volonté d'un professionnel de s'installer.

Travaux de terrassement et viabilisation : 31 421 € HT

Location du modulaire pour 36 mois : 140 600 € HT

- Transformation d'un garage en cabinet paramédical



Un ancien garage situé au 43, place Saint-Pierre, dans la continuité du bâtiment du pôle Femmes-Parents-Enfants, est en cours de transformation en cabinet paramédical. Il accueillera l'activité de Madame DUTREY, ostéopathe, et permettra d'offrir un espace fonctionnel et accessible aux patients.

Coût des travaux : 99 371,61 € HT

Avec ces réalisations, Sérent confirme sa volonté de soutenir la santé de ses habitants et de maintenir des services de proximité de qualité, tout en offrant aux professionnels des infrastructures adaptées à leurs besoins.

Centrale et ombrières photovoltaïques

Le projet à l'EHPAD est engagé.

La commune de Sérent et le CCAS ont signé une convention avec la Société d'Économie Mixte "56 énergies" en vue de la mise en œuvre d'un projet d'une centrale et ombrières photovoltaïques. Ce projet se concrétisera sur les terrains et le toit de l'EHPAD ainsi qu'à proximité du parking attenant.

Cette réalisation doit permettre de générer l'équivalent de 430 KWC en autoconsommation.

La prestation assurée par "56 énergies" comportera 4 volets :

- une étude de faisabilité technique et économique,
- une phase d'assistance à la consultation en vue de la réalisation des travaux,
- une phase d'accompagnement pendant le déroulement de ceux-ci,
- une phase d'élaboration des démarches administratives et de communication.

Obligations Légales de Débroussaillage

Rappel

Avec l'arrivée du printemps, la commune de Sérent rappelle l'importance du débroussaillage réglementaire autour des habitations situées à proximité des espaces naturels.

- Pourquoi débroussailler ?

Le débroussaillage est un enjeu majeur de prévention des incendies. Il consiste à réduire la végétation (herbes, broussailles, branches...) afin de limiter la propagation du feu.

Il permet :

- de ralentir l'avancée des flammes,
- de protéger les habitations,
- de faciliter l'intervention des secours.

Un chiffre marquant : 90 % des maisons détruites lors des incendies se situent sur des terrains mal ou non débroussaillés.

- Qui est concerné ?

- Les propriétaires de maisons ou bâtiments situés à moins de 200 mètres d'une zone boisée de plus de 4 ha classée à risque incendie.
- Les propriétaires de terrains boisés.
- Les habitants dont le terrain jouxte une zone à risque : l'obligation s'étend jusqu'à 50 mètres autour des constructions et 3 mètres de part et d'autre des voies d'accès (chemin, route, etc).

- Que faut-il faire ?

- Débroussailler sur 50 m autour de l'habitation.
- Entretien des accès (voies privées).
- Couper herbes, broussailles et élaguer les arbres.

- Quand intervenir ?

Dès maintenant et au printemps, avant la période à risque.

Le débroussaillage est une responsabilité partagée : il participe à la sécurité de tous et facilite l'intervention des pompiers en cas d'incendie. Ce sont des gestes simples pour protéger sa maison, ses voisins et l'environnement.

Frelon asiatique

Démarrage du piégeage des fondatrices !



Le printemps est arrivé... et avec lui, le retour du frelon asiatique. C'est le moment clé pour commencer à agir en repérant les nids primaires ou en installant des pièges sélectifs !



Exemple de nid primaire

• Pourquoi maintenant ?

Au début de la saison, les reines construisent de petits nids primaires, souvent bien visibles. Les repérer tôt permet d'éviter la formation de colonies beaucoup plus importantes et dangereuses plus tard.

• Où chercher ?

- Sous les toits, abris de jardin, rebords de fenêtres
- Dans les haies, buissons ou cabanes
- À hauteur d'homme, dans des endroits abrités

• Important :

- Détruire le nid primaire avec la reine à l'intérieur.

➤ Les services techniques peuvent intervenir pour les détruire, nous vous invitons à les signaler en mairie.

Espaces verts

La végétalisation se poursuit



Une végétalisation de la place des monuments aux morts, place de la Victoire, a été réalisée apportant une touche de verdure dans le centre bourg.

Les travaux de végétalisation du cimetière, engagés en 2025, se sont également poursuivis au mois de mars, dans la partie droite de l'ancien cimetière permettant de créer des espaces plus apaisants et naturels. Cette démarche vise également à faciliter l'entretien des lieux.

Moustique tigre

Adoptons les bons gestes



Le moustique tigre, facilement reconnaissable à ses rayures noires et blanches, est désormais présent sur de nombreux territoires et nous devons être sensibilisés à le repérer pour signaler sa présence. Au-delà de la gêne qu'il occasionne, il peut également être vecteur de maladies. Il est donc essentiel d'agir collectivement pour limiter sa prolifération.

Le moustique tigre se développe principalement dans les eaux stagnantes, même en très petite quantité. Quelques gestes simples permettent pourtant de réduire efficacement sa présence :

- Videz régulièrement les coupelles, pots de fleurs, seaux et arrosoirs.
- Couvrez les récupérateurs d'eau de pluie.
- Nettoyez les gouttières et évacuez les déchets verts.
- Rangez à l'abri les objets pouvant retenir l'eau (jouets, bâches, pneus...).

Chaque geste compte : en supprimant les lieux de ponte, vous contribuez directement à limiter sa propagation.

Si vous pensez avoir observé un moustique tigre sur la commune, nous vous invitons à le prendre en photo et à le signaler en mairie. Cette démarche permettra de suivre sa présence et d'agir plus efficacement.

La mobilisation de tous est indispensable pour préserver notre cadre de vie et la santé de chacun.

Restons vigilants et adoptons les bons réflexes !

Plus de renseignements : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/



Incivilités canines

Un enjeu de respect pour tous

De plus en plus de signalements nous parviennent concernant des déjections canines non ramassées dans les espaces publics de notre commune.

Ces comportements, bien que minoritaires, nuisent fortement à la qualité de vie de tous. Ils portent atteinte à la propreté de notre cadre de vie et à l'image de la commune. Chaque propriétaire de chien doit avoir en permanence sur lui des sacs destinés à ramasser les déjections de son animal. Ce geste, simple et rapide, est un acte de civisme essentiel. Tenir son chien en laisse est aussi une obligation.

Ce que dit la réglementation

Le non-ramassage des déjections canines constitue une infraction qui peut être sanctionnée par une amende.

Propriétaires de chiens, nous comptons sur votre sens des responsabilités pour contribuer à une commune propre, agréable et accueillante pour tous.

Les échos du Conseil Municipal



Compte-rendu

Séance du 10 février 2026

Membres en exercice : 23
Membres présents : 16
Procurations : 3
Votants : 19

Schéma directeur d'assainissement des eaux usées

Approbation

En décembre 2022, la commune a décidé, conformément à ses obligations, de réaliser un nouveau schéma directeur d'assainissement des eaux usées. L'étude conduite par le cabinet SBEA est désormais achevée. Cette étude permet d'avoir une vision globale de l'état du système d'assainissement collectif, tant au niveau des réseaux que de la station, et d'élaborer un programme pluriannuel d'investissement. Le montant prévisionnel des travaux pour les dix années à venir avoisine les 2,49 millions d'euros HT. Ils sont répartis de la manière suivante :

- Réduction des eaux claires parasites (secteurs de Ker Joseph, La Suais, Le Pont Salmon, Ker Eugène) : 575 000 €
- Amélioration du fonctionnement du réseau (Ker Joseph, La Madeleine, rue Vautelin Mariani, Rue des Tilleuls...) : 960 000 €
- Station d'épuration : 955 000 € HT

L'impact de ces travaux sur la facturation des usagers dépendra de nombreux facteurs et il apparaît aujourd'hui difficile de le mesurer avec précision. Il devrait néanmoins demeurer limité, car la commune dégagne des excédents permettant d'autofinancer les premières tranches.

Au regard de ces éléments, le conseil municipal approuve le schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Concession du service public d'assainissement collectif

Avenant au contrat avec la SAUR

La commune a confié la gestion de son service public d'assainissement collectif au délégataire SAUR le 21 décembre 2021. Deux éléments ont modifié sensiblement la nature du contrat :

- Initialement, le délégataire devait prévoir l'hygiénisation des boues COVID par un traitement spécifique à la chaux. Depuis l'arrêté du 14 février 2023, cette disposition a été abrogée.
- Le contrat d'origine prévoyait le traitement des effluents de la commune du Val d'Oust (La Chapelle-Caro), mais Ploërmel Communauté a pris la décision de ne pas effectuer ce transfert. Ces deux éléments génèrent des dépenses et des recettes minorées pour la SAUR qui, pour l'essentiel, se compensent (de l'ordre de 20 000 €/an). Le conseil autorise Madame le Maire à signer l'avenant correspondant.

Associations

Attribution des subventions

Le conseil a accordé, sur proposition de la commission finances, les subventions suivantes :

Nom de l'Association	Subventions 2026
Sérentaise Basket	1 250,00 €
Sérentaises foulées VTT	1 700,00 €
Sérentaise Football	3 000,00 €
Judo club de Sérent	1 500,00 €
Rugby Club	4 000,00 €
Gym Tonic	300,00 €
AS pétanque	400,00 €
Badminton club	300,00 €
Làs des aces	150,00 €
A l'Oust de la cible	100,00 €
Amicale Laique	750,00 €
A.P.E.L.	750,00 €
Club "les tilleuls"	350,00 €
Amicale du Personnel	1 300,00 €
Passeurs images et de sons	2 500,00 €
Les égoc cintrés	600,00 €
La Cariqhelle	1 000,00 €
Chasse St Hubert	1 000,00 €
Sérent Chantez	200,00 €
Amicale des pêcheurs	500,00 €
Pirouet'Jazz	935,00 €
Gymnas'kids	600,00 €
Plum'FM	1 000,00 €
La Dame Blanche	400,00 €
Alma Vitae	200,00 €
AFN	300,00 €

Associations non Sérentaise	Subventions 2026
Les chiens guides d'aveugles	100,00 €
Association donateurs de sang (Malestroit)	100,00 €
Téléthon	100,00 €
Les restaurants du cœur	100,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €
ADAPEI (papillons blancs)	100,00 €
Société cycliste Malestroit	100,00 €
Echange Partage et deuil	100,00 €
Eveil à la musique	100,00 €
Amis musée Résistance Bretagne	100,00 €

Voirie

Programme de travaux 2026

Dans le cadre des travaux annuels d'entretien de voirie, il a été décidé d'engager des travaux sur 5 tronçons représentant un linéaire de 1 780 m. L'essentiel des travaux se situe à Trégaro, de la Ville ès Métayer à la route de Lescouët, entre la Vieille Ville et Le Coudray, et sur la voie romaine (Pinieux vers Bovrel). Le coût estimatif de l'opération est de 96 250 € HT.

Parcelles boisées

Acquisition

Monsieur DAVID indique qu'après visite sur site, il apparaît opportun de faire l'acquisition de deux parcelles boisées cadastrées XE0037 et XE0038, propriété de la famille Babin, d'une surface globale de 22 030 ca. En effet, ces parcelles sont mitoyennes à un bois communal. Le tout constituerait un ensemble cohérent de près de 4 ha. Il est décidé d'un prix d'acquisition de 5 000 € l'hectare.

La Grée Boury

Régularisation foncière

À la demande de Madame HENRY VIRLY, et afin de mettre en cohérence le cadastre et les limites effectives d'une propriété (entre la ZB 00145 et la ZB 0032), il est décidé d'effectuer une régularisation foncière à la Grée Boury. Il conviendra de consulter les services des domaines pour en fixer le prix.

Plum'Fm et Passeurs d'Images et de Sons

Avenants aux convention et renouvellement

En 2009, la commune a signé une convention de partenariat avec Plum'Fm fixant les conditions d'un partenariat. Celui-ci repose sur le principe général d'une mise à disposition gracieuse de locaux communaux situés Rue des rosiers. En contrepartie, Plum'Fm participe à l'activité culturelle de la commune. Sur le même principe, en 2014, une convention a été signée avec les Passeurs d'Images et de Sons, qui occupent des locaux dans le « pôle animation ». Afin de tenir compte de l'évolution du contexte, il est proposé de modifier par avenant ces deux conventions sans en modifier l'esprit d'origine. En conséquence, le conseil municipal autorise le maire à signer les avenants correspondants.

Régie d'avances

Nouvelle création

Afin de disposer d'une plus grande souplesse de gestion, en particulier pour tout ce qui relève de l'événementiel (animations communales, activités du petit théâtre...), il est décidé de créer une régie d'avances.

Ont également fait l'objet d'une délibération :

- Nomination de trois membres à l'OMCA.
- Modification du tableau des emplois.
- Mutuelle santé.

Compte-rendu

Séance du 10 mars 2026

Membres en exercice : 23

Membres présents : 16

Procurations : 5

Votants : 21

Impôts locaux

Fixation des taux 2026

Au regard des bases prévisionnelles, des produits attendus et des besoins financiers, il est décidé de maintenir les taux d'imposition et donc de les fixer comme suit :

- Taxe foncière communale sur les propriétés bâties 35,26 %
- Taxe foncière communale sur les propriétés non bâties 49,39 %
- Taxe d'habitation 12,76 %

Budgets primitifs 2026

Adoption

La trésorerie n'ayant pu produire les comptes financiers uniques, il n'est pas possible de les adopter ni de statuer sur l'affectation du résultat. Même s'il conviendra de faire ultérieurement les ajustements réglementaires, il est néanmoins nécessaire de voter sur les budgets primitifs afin de pouvoir engager les dépenses, en particulier en investissement. Les budgets primitifs sont adoptés comme suit (dépenses et recettes à l'équilibre).

Budget principal	Fonctionnement	3 549 633,64 €
	Investissement	1 949 618,00 €
Assainissement	Fonctionnement	991 117,00 €
	Investissement	1 509 430,00 €
Salon funéraire	Fonctionnement	26 150,00 €
	Investissement	25 376,25 €
Lotissement Le Paradis	Fonctionnement	163 366,21 €
	Investissement	34 447,50 €
Locaux commerciaux	Fonctionnement	13 400,00 €
	Investissement	845 350,38 €
Pôle de services	Fonctionnement	90 085,00 €
	Investissement	1 231 541,70 €
Piscine/camping	Fonctionnement	169 651,96 €
	Investissement	247 978,50 €
ZA des Fréchais	Fonctionnement	506 310,37 €
	Investissement	535 159,74 €

Ouvrages d'art

Convention de gestion et d'entretien

La commune est propriétaire d'un pont enjambant la 2x2 voies (PS17, chemin de Rohan). À ce titre, elle signera une convention avec l'État visant à définir les obligations respectives des parties, tant sur les aspects de surveillance, d'entretien, de réparation ou de reconstruction des ouvrages.

Bagad Àuel Douar

Attribution subvention

Une subvention de 100 € est accordée à l'association BAGAD AUËL DOUAR.

Ont également fait l'objet d'une délibération :

- Autorisation donnée au Maire pour signer les conventions dans le cadre du festival du livre jeunesse.
- Gestion dématérialisée des demandes locatives sociales.
- Taux de promotion et modification du tableau des emplois.

Compte-rendu

Séance du 20 mars 2026

Membres en exercice : 23
Membres présents : 21
Procurations : 2
Votants : 23

Conseil Municipal

Installation

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Rozenn GUÉGAN, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Election du Maire

Présidence de l'assemblée et proclamation de l'élection

Madame TRÉGARO, doyenne, a présidé l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres et a constaté que la condition de quorum était remplie. Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire.

Après vote, Madame Rozenn GUEGAN obtient 22 voix et est proclamée Maire.

Adjointes

Election

Sous la présidence de Mme Rozenn GUÉGAN élue maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Le conseil municipal a fixé à 6 le nombre des adjoints au maire.

Après vote à bulletin secret, la liste de M. Tony GUYOT obtient 22 voix. Sont donc élus :

- 1^{er} adjoint : M. Tony GUYOT
- 2^{ème} adjointe : Mme Sylvie GOIRAND-COTAR
- 3^{ème} adjoint : M. Gaël MONNIER
- 4^{ème} adjointe : Mme Marie-Christine TRÉGARO
- 5^{ème} adjoint : M. Christel BARBOTEAU
- 6^{ème} adjointe : Mme Emeline LE BRETON

Adjointes

Délégations de fonctions

Madame le Maire informe l'assemblée de sa décision d'accorder les délégations suivantes :

M. Tony GUYOT : dossiers relatifs aux affaires économiques, finances, bâtiments

Mme Sylvie GOIRAND-COTAR : dossiers relatifs aux affaires sociales, à l'inclusion, à la citoyenneté

M. Gaël MONNIER : dossiers relatifs à l'aménagement, l'urbanisme, la voirie

Mme Marie-Christine TRÉGARO : dossiers relatifs à la culture, le patrimoine et l'animation

M. Christel BARBOTEAU : dossiers relatifs à la vie associative, au commerce

Mme Emeline LE BRETON : dossiers relatifs aux affaires scolaires, à l'enfance et la jeunesse

Maire et adjoints

Indemnités

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité et une abstention avec effet au 20 mars 2026 :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :
 - Maire : 55,7 % de l'indice 1027
 - 1^{er} adjoint : 16,04 % de l'indice 1027
 - du 2^{ème} au 6^{ème} adjoint : 10,69 % de l'indice 1027.

Maire

Délégations d'attribution

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité et une abstention, décide de donner délégation au maire, pour la durée de son mandat dans les domaines suivants :

- De prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'exercer au nom de la commune, le droit de préemption défini par le Code de l'Urbanisme, tel qu'il a été institué par la commune par délibération du 27 septembre 2011.
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice et de signer les protocoles d'accord.
- De fixer les reprises d'alignement en application du document d'urbanisme.
- De signer les conventions avec Morbihan Energie et Enedis.
- De signer les conventions de concession de parcs publics de stationnement.
- De fixer les loyers du pôle de services, des locaux commerciaux, des logements communaux.
- De fixer les tarifs des spectacles et autres événements organisés par la commune.
- De subdéléguer, en cas d'absence ou d'empêchement du Maire, ces fonctions au 1^{er} adjoint.

Charte de l' élu local

Lecture

Madame le Maire donne lecture de la charte de l' élu local.

Référent déontologique pour les élus locaux

Désignation

Le référent déontologue a pour mission d'apporter à l' élu qui le sollicite tout conseil utile sur des questions relatives aux obligations et principes déontologiques mentionnés dans la charte. Il a donc vocation à assister les élus sur l'ensemble des questionnements.

Il est décidé de désigner Madame Corinne HERVÉ, pour exercer cette mission.

Compte-rendu

Séance du 7 avril 2026

Membres en exercice : 23
Membres présents : 21
Procurations : 2
Votants : 23

Commissions et représentations des élus

Commission

Appel d'offres

La commission "Appel d'offres" sera composée en plus de Madame le Maire de :

Titulaires	Suppléants
Tony GUYOT	Sylvie GOIRAND-COTAR
Olivier RENAUD	Christel BARBOTEAU
David CABAS	Marc BACHELIER

Commission

Contrôle des listes électorales

	Titulaires	Suppléants
Conseillers municipaux	Daniel MAUGAN	David LE BOT
Déléguées de l'administration	Sandrine BARBIER	Virginie SABLÉ
Déléguées du tribunal judiciaire	Céline OLIVIER	Laetitia LE GUEN

Commission communale

des impôts directs

Une liste de 32 noms est validée par le conseil municipal. Sur la base de cette liste, le Directeur Départemental des Finances Publiques désignera 8 titulaires et 8 suppléants.

Commissions

permanentes

Rappel : Les commissions municipales ont un rôle consultatif et donnent un avis sur leur domaine de compétence. Les orientations sont soumises au vote du Conseil Municipal ou prises directement par le Maire. Elles sont uniquement composées d'élus. Le maire est Président de droit.

Finances

Responsable : Tony GUYOT

Membres : Aurélie JOUBEL, Olivier RENAUD, Sara LORGEUX, Christel BARBOTEAU, Sylvie GOIRAND-COTAR, Gaëtan BEAUDOUX, David CABAS

Economie-Commerce

Responsables : Tony GUYOT et Christel BARBOTEAU

Membres : David LE BOT, Marc BACHELIER, Michèle GUILLAS, Charlotte COURANT, Sandrine PROUST, David CABAS

Bâtiments

Responsable : Tony GUYOT

Membres : Marc BACHELIER, Denis GUILLOCHON, Gaël MONNIER, Charlotte COURANT, Olivier RENAUD, Aurélie JOUBEL, David CABAS

Affaires sociales

Responsable : Sylvie GOIRAND-COTAR

Membres : Cindy LE ROCH, Marie-Emmanuelle GUILLOT, Alexis EVRAERT, Aurélie JOUBEL, Christel BARBOTEAU, Emeline LE BRETON, David CABAS

Urbanisme-Voirie

Responsable : Gaël MONNIER

Membres : Michèle GUILLAS, Olivier RENAUD, Denis GUILLOCHON, Daniel MAUGAN, Marc BACHELIER, Benjamin BAUCHÉ, David CABAS

Culture-Animation

Responsable : Marie-Christine TRÉGARO

Membres : Benjamin BAUCHÉ, Tony GUYOT, Sylvie GOIRAND-COTAR, Marc BACHELIER, Gaëtan BEAUDOUX, Marie-Emmanuelle GUILLOT, Emeline LE BRETON, Charlotte COURANT, Alexis EVRAERT, David CABAS

Vie associative

Responsable : Christel BARBOTEAU

Membres : Cindy LE ROCH, Denis GUILLOCHON, Sandrine PROUST, Marie-Christine TRÉGARO, Charlotte COURANT, Daniel MAUGAN, David CABAS

Affaires scolaires

Responsable : Emeline LE BRETON

Membres : Sylvie GOIRAND-COTAR, Marie-Emmanuelle GUILLOT, Alexis EVRAERT, Sandrine PROUST, Marie-Christine TRÉGARO, Cindy LE ROCH, David CABAS

Environnement et Energies renouvelables

Responsable : Tony GUYOT

Membres : Charlotte COURANT, Olivier RENAUD, Sara LORGEUX, David LE BOT, Marc BACHELIER, David CABAS

Conseil d'administration du CCAS

Désignation des membres

Le conseil municipal décide d'arrêter à 6 le nombre d'élus au sein du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Après vote à bulletin secret, sont donc élus (six titulaires et deux suppléants) : Sylvie GOIRAND-COTAR, Emeline LE BRETON, Marie-Emmanuelle GUILLOT, Aurélie JOUBEL, Marie-Christine TRÉGARO, Marc BACHELIER, Daniel MAUGAN, Charlotte COURANT.

Délégués et référents

Désignation

- **Syndicat mixte Morbihan Energies** : Tony GUYOT et Gaël MONNIER
- **Mission Locale Pays de Ploërmel** : Rozenn GUEGAN, Sylvie GOIRAND-COTAR, Emeline LE BRETON
- **Comité National d'Action Sociale (CNAS)** : Sylvie GOIRAND-COTAR
- **Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage** : Gaël MONNIER (tit.), Sara LORGEUX (suppl.)
- **Référent sécurité routière** : Marie-Emmanuelle GUILLOT
- **Référent lutte contre les nuisibles** : Olivier RENAUD
- **Conseiller défense et sécurité civile** : Rozenn GUEGAN
- **Référent Bois/Forêt Pays de Ploërmel** : Olivier RENAUD
- **Référent fêtes et cérémonies** : Daniel MAUGAN
- **Groupe de pilotage « lignes directrices de gestion »** : Rozenn GUEGAN, Marie-Christine TRÉGARO, Sylvie GOIRAND-COTAR, Aurélie JOUBEL

Piscine municipale

Tarifs 2026

Le conseil décide de reconduire les tarifs de la piscine votés en 2025.

L'actualité de l'Escale Culturelle

Espaces repensés

À l'Escale Culturelle

Bonne nouvelle pour les usagers de la médiathèque : plusieurs réaménagements ont été réalisés afin d'améliorer votre confort et de faciliter vos recherches.



Côté romans pour adultes, il est désormais plus simple de se repérer dans les rayons grâce à une signalétique entièrement clarifiée. Deux nouveaux espaces viennent également enrichir l'offre : un rayon dédié aux romans en large vision, proposant des ouvrages en grands caractères pour un meilleur confort de lecture et un rayon spécialement consacré à la science-fiction.

La ludothèque n'est pas en reste ! Son espace de jeu a été agrandi avec l'ajout d'une nouvelle table, installée dans l'espace DVD, accompagnée d'un éclairage adapté pour profiter pleinement de vos moments ludiques.

Chaque famille peut désormais emprunter jusqu'à 2 jeux ou jouets. N'hésitez pas à venir les découvrir, c'est gratuit !



Enfin, **le pôle BD et ados** a lui aussi été repensé pour vous offrir un cadre encore plus accueillant et agréable.

Toute l'équipe de l'Escale Culturelle vous invite à venir découvrir ces nouveaux aménagements !

Les animations

Organisées par la ludothèque



Soirée jeux de société dès 18 h 30

- Mardi 5 mai à Plum'Fm
- Mardi 2 juin à l'Escale Culturelle

Matinée jeux de société de 10 h à 12 h

- Mercredi 6 mai à l'Escale Culturelle
- Mercredi 3 juin à l'Escale Culturelle

Spectacle

Au Petit Théâtre

Le Petit Théâtre

Samedi 6 juin

- Spectacle de clown à 20 h 30

Depuis près de 20 ans, Laurent Voiturin explore l'art du clown et en fait une source infinie de jeu et d'émotion. Entre sensibilité à fleur de peau et engagement total, il embarque le public dans un univers aussi drôle que touchant, où chacun est invité à participer.

Avec Monsieur Oiseau, personnage décalé et irrésistible, tout devient possible : toujours présent, jamais à sa place... et pourtant toujours juste. Un moment intense, sincère et joyeux, qui surprend autant qu'il fait rire. Tout public



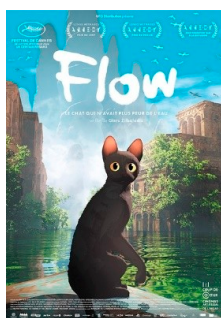
Les coups de coeur



De l'équipe culturelle

Le convoi, de Beata Umubyeyi Mairesse, aux éditions Flammarion, 2024

L'auteurice, survivante du génocide des Tutsi, enquête des années plus tard sur son sauvetage par un convoi humanitaire. Mêlant mémoire personnelle et témoignages, ce récit sobre et bouleversant interroge la manière de raconter, la valeur des témoignages et des traces. Le Convoi offre une contribution nécessaire à la réappropriation et à la transmission de ce moment tragique de l'histoire.



Flow, de Gints Zilbalodis, chez Ufo Distribution, 2025

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau !

C'est un film contemplatif, sensible et universel, qui touche de par sa beauté d'images et de sa puissance émotionnelle.

Jeu de société : Les dragons 100 flammes

Obtenez le plus grand royaume non détruit par les attaques de dragons ! "Les dragons 100 flammes" vous met au défi de construire de façon stratégique le plus grand royaume de la vallée du Dragon. Attention ! Les dragons cracheurs de feu peuvent réduire les royaumes en cendres... mais si vous êtes malin, vous pouvez aussi vous servir du feu infernal du dragon contre votre adversaire.



Un beau jeu qui permet d'initier les enfants aux jeux de logique et de stratégie, tout en s'amusant.

- Pour 2 joueurs
- A partir de 7 ans
- Durée moyenne d'une partie : 15 minutes

Une sélection à retrouver et à emprunter à l'Escale Culturelle !

Expositions

15

À l'Escale Culturelle

Du 16 mai au 6 juin :

Cap sur Les oiseaux à l'Escale Culturelle !



À l'occasion de la fête de la nature, nous vous invitons à prendre votre envol à travers une thématique dédiée au fascinant monde des oiseaux.

Deux expositions à découvrir :

- Une exposition photographique proposée par l'association La Focale Elvinoise, autour d'oiseaux du monde et de Bretagne.
- Une exposition issue du projet pédagogique de la classe de CE1/CE2 de Madame MÉTAYER, de l'École Saint Joseph de Sérent.

Lectures & Animations :

Une programmation complémentaire est en cours de préparation pour petits et grands, entre moments de lecture et animations autour de l'univers des oiseaux.

Que vous soyez passionné de nature, curieux ou simplement en quête d'évasion, cette semaine sera l'occasion d'observer, d'écouter et de s'émerveiller.

Ouvrez grand les yeux et tendez l'oreille... les oiseaux vous attendent !

Contact

17 Rue du Général de Kerhué

☎ 02 97 75 97 14

✉ mediatheque@serent.bzh

✉ ludotheque@serent.bzh

Horaires

Mardi		14 h 30 - 18 h 30
Mercredi	10 h - 12 h 30	14 h 30 - 18 h 30
Vendredi		14 h 30 - 18 h 30
Samedi	10 h - 12 h 30	14 h 30 - 17 h

Vacances scolaires : ouvert également mardi et vendredi 10 h - 12 h 30

L'Escale Culturelle sera exceptionnellement fermée les samedis 2 et 9 mai.



La vie des Associations

Les Saltimbanques

Un retour au Petit Théâtre réussi !



La saison théâtrale de la troupe Les Saltimbanques s'est achevée le 22 mars. Le bilan est plus que positif. Les comédiens ont pris un plaisir immense à jouer la pièce de Stef Russeil "Promis Juré Crashé".

La troupe a su intégrer de nouveaux comédiens qui ont apporté leur dynamisme et un regard nouveau sur l'interprétation des différentes scènes.

Ce travail a été récompensé par les applaudissements enthousiastes du public, venu en nombre pour voir cette comédie au cours des six représentations.

Nous avons eu la chance de pouvoir répéter tout au long de l'hiver dans Le Petit Théâtre, fraîchement rénové et propice à la mise en scène de spectacles de qualité.

Vous pourrez très prochainement retrouver cette pièce en intégralité sur notre chaîne Youtube. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook pour découvrir des séquences inédites.

Même si nous avons eu un petit pincement au cœur à l'issue de la dernière représentation, nous gardons un souvenir ému des moments de doute mais aussi des fous rires lors des répétitions.

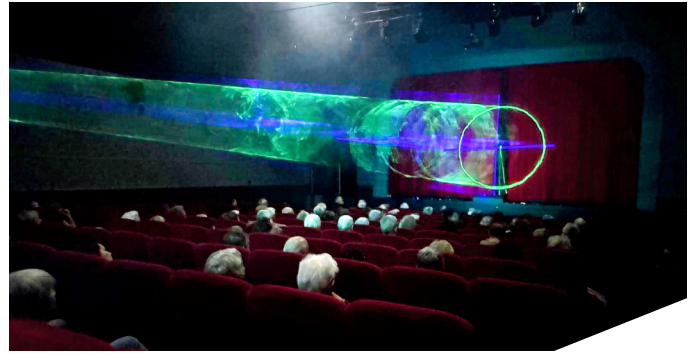
L'heure est au bilan, puis nous lancerons un nouveau projet. Si vous souhaitez intégrer notre joyeuse équipe, que ce soit pour monter sur les planches, aider aux décors, aux costumes ou à la technique, vous êtes les bienvenus.

Contact

Laurent : 06 60 95 95 72
Adeline : 06 28 30 58 07
Mail : l.jegat56@gmail.com

Sons et Lumières Sérentais

Défis relevés pour l'association



Depuis quelques mois, la salle de spectacle Le Petit Théâtre a repris du service. SLS (Sons et Lumières Sérentais) s'est investi depuis la réouverture pour toute la partie technique de ce lieu. Après une inauguration en août 2025 qui est encore dans les esprits, nous avons réalisé plusieurs prestations pour des intervenants tels que du théâtre d'improvisation ou encore l'enregistrement d'un clip vidéo pour le trio La Gamberge.

Durant tout l'hiver, nous avons contribué à la mise en son et lumière de la pièce de théâtre de la troupe des Saltimbanques de Sérent. Le challenge était de taille, car la pièce choisie demandait énormément d'effets lumineux et sonores. Nous avons relevé le défi et, après des centaines d'heures de programmation, le spectacle a été au rendez-vous.

Le public a été surpris de constater qu'à Sérent, il est possible de proposer un tel niveau de qualité. Cela est en grande partie possible grâce à la commune, qui nous permet de disposer largement de cette salle parfaitement équipée.

Nous intervenons sur tous types d'événements dans un rayon de 80 km, mais nous avons un attachement particulier au Petit Théâtre. C'est dans ce cadre que nous souhaitons mettre en place des stages personnalisés d'initiation aux matériels de scène. Les besoins étant propres à chacun, nous nous adaptons à ceux-ci.

Contact

06 60 95 95 72
l.jegat56@gmail.com

Croix Rouge Française

Braderie à Sérent le 2 mai



La Croix Rouge française, Unité Locale Brocéliande, vous propose sa braderie annuelle le



Samedi 2 mai de 9 h à 16 h

Salle des fêtes, 21 Chemin du Paradis

Vous trouverez de nombreux articles : textile, vaisselle, livres, bazar, meubles.

Vos achats solidaires participent aux actions que nous menons sur le territoire.

Comité des fêtes

Course cycliste le dimanche 31 mai



» Le dimanche 31 mai 2026 se tiendra la prochaine édition de la course cycliste des Boucles Sérentaises. Comme chaque année, le comité d'organisation espère accueillir un plateau de coureurs de grande qualité.

L'épreuve est ouverte aux catégories Élite et Open 1, 2 et 3. À noter qu'à titre exceptionnel en 2026, la compétition servira de support au championnat du Morbihan pour les catégories Élite et Open 1.

Le départ et l'arrivée seront situés route de Malestroit, face au terrain de rugby. Les participants parcourront une distance totale de 112 km, répartie en 20 tours.

Enfin, la sécurité de l'épreuve sera assurée tout au long du parcours par de nombreux bénévoles, dont l'engagement fidèle contribue chaque année au bon déroulement de cet événement.

Club des Tilleuls

Activités 2026

SÉRENT
Club
des Tilleuls

» Dates à retenir :

- Les activités du jeudi prendront fin le 2 juillet 2026 et reprendront le 3 septembre 2026.
- Une sortie est organisée le jeudi 8 octobre 2026 avec les Voyages Roger : Les Matinales du Cadre Noir de Saumur et découverte des caves troglodytiques. La date limite d'inscription est fixée au 2 juillet 2026.

» Activités régulières :

- Tous les jeudis, de 14 h à 17 h 30 : après-midi convivial autour de jeux de société (scrabble, triomino, rami, Skyjo, Rummikub, belote...). Selon la météo, des parties de pétanque et de mölkky sont également proposées. Chaque semaine, les anniversaires des participants sont célébrés autour d'un moment chaleureux avec boissons et douceurs.
- Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, de 14 h à 16 h 30 : marche à allure modérée sur les chemins aux alentours de Sérent. Rendez-vous à 14 h à la maison de la commune, avec organisation de covoiturage.

Le conseil d'administration remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur fidélité et leur implication dans la vie du club.

À très bientôt !

Contact
Nicole Martinet
06 47 50 41 57

Sérentaise Football

Fin de saison

» Plusieurs événements marquent cette fin de saison à la Sérentaise Football. Après le repas du club du 18 avril, nous préparons activement **notre 33^{ème} tournoi, qui se tiendra le 8 mai**. Trente-deux équipes de 10 à 13 ans s'affronteront toute la journée pour remporter la coupe et de superbes lots. Nous vous attendons nombreux pour les encourager !



Sur le plan sportif, nos 220 licenciés réalisent une très belle saison, bien que celle-ci ait été contrariée par les intempéries de l'hiver, entraînant de nombreuses annulations de matchs et d'entraînements. Nous espérons désormais une fin de saison plus clémente pour nos 13 équipes, qui défendent chaque week-end les couleurs jaune et noir sur les pelouses de la commune.



Nous n'oublions pas nos bénévoles, essentiels au bon fonctionnement du club. Merci à tous ceux qui accompagnent, encadrent et préparent les activités, donnant généreusement de leur temps pour que le football vive chaque jour à Sérent.



Un mot également pour nos jeunes arbitres officiels : Lisandro, 15 ans, qui découvre ce challenge et cette passion, et Mathéo, qui progresse rapidement. À tout juste 21 ans, Mathéo officie dans toute la Bretagne, a été promu au plus haut niveau régional et est arbitre assistant au niveau national. Félicitations à vous deux pour ces belles réussites !

Si vous souhaitez rejoindre la Sérentaise Football, l'assemblée générale se tiendra le vendredi 5 juin à 19 h 30, à la maison de la commune. Vous pouvez également suivre toute l'actualité du club sur notre groupe privé Facebook « La Sérentaise ».

Contact
06 72 66 79 44

Les Egos Cintrés

26 juin, une soirée dédiée à l'improvisation

» 19 h 30 :
Apéro improvisé avec Monique et Thérèse

Enfin "de retour", elles n'étaient pas vraiment parties. Elles passaient l'hiver au chaud, quelque part entre deux émissions et un tricot.

Ces deux-là se connaissent depuis toujours, savent tout sur tout le monde, et n'ont pas leur langue dans leur poche.

Le 26 juin au Petit Théâtre, avant le spectacle d'improvisation et le temps d'un apéro, elles vous proposeront un petit jeu, ponctué de ragots, souvenirs et apartés complices.

Trente minutes d'improvisation en duo, au milieu du public, avant que la soirée commence vraiment.

» 20 h 30 :
"Rendez-vous" de la compagnie Les 2 pas du fond

"Rendez-vous", c'est un concept simple mais qui commence à faire ses preuves !

Le principe : Le public propose 6 rendez-vous aux comédiens qui doivent les honorer au cours de l'histoire qui sera créée.

"Rendez-vous" est un format long d'improvisation en duo qui vous emmènera donc en partie où vous l'avez choisi, et surtout là où vous ne l'attendez pas.

La seule certitude, c'est que vous allez rire !

A partir de 7 ans

L'association les égoc cintrés présente

Rendez-Vous

contact: leségoscintrés@gmail.com 06 68 56 56 29

-2 personnages
-5 RDV (décidés par vous!)
-1h15 d'impro

VENDREDI 26 JUIN
Petit théâtre de Sérent

19h30: Apéro improvisé avec Monique & Thérèse (Cie Formica)
20h30: Spectacle Rendez-Vous (Cie Les 2 du fond)

Bar, petite restauration Tarif: 6€/8€ -12 ans gratuit

Tarifs :

6 € tarif réduit / 8 € tarif normal / Gratuit -12 ans

Bar et petite restauration

Contact
leségoscintrés@gmail.com
06 68 56 56 29

A.L.E.S.E.

Des ateliers conviviaux pour rompre l'isolement

Dans la continuité de son engagement auprès des personnes en perte d'autonomie, l'Association Locale d'Entraide de Sérent et des Environs (A.L.E.S.E.) met en place en 2026 une nouvelle initiative destinée à renforcer le lien social de ses bénéficiaires accompagnés à domicile. Avec le soutien financier du Département, des ateliers conviviaux gratuits, incluant le transport, seront proposés.

Organisées deux fois par mois en lien avec les auxiliaires de vie, ces rencontres offriront aux participants l'occasion de partager des moments agréables autour d'activités variées et accessibles à tous : sorties cinéma et théâtre, jeux de société, loto, pétanque, ateliers créatifs, balades, visites culturelles, belote, temps de souvenirs, gym douce, ainsi que des instants gourmands autour de crêpes et galettes.

Ces ateliers s'inscrivent pleinement dans le projet associatif de l'A.L.E.S.E., qui vise à lutter contre l'isolement, préserver l'autonomie et encourager une vie sociale active. Le transport adapté, inclus dans le dispositif, garantit une participation en toute sécurité, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

» Les bénéficiaires du service qui seraient intéressés sont invités à en parler avec leur auxiliaire de vie ou à contacter l'association afin de recevoir le programme détaillé des ateliers à venir.



Contact
02 97 75 98 44

Badminton

La saison se poursuit avec énergie !



Tous les jeudis soir et les dimanches après-midi (selon l'occupation de la salle), nos entraînements se déroulent dans la bonne humeur (et avec quelques volants parfois un peu capricieux). Un grand merci à Lilian, notre coach, qui nous accompagne une fois par mois pour nous aider à progresser, affiner nos smashes et perfectionner nos amortis. Ses conseils font la différence !

Les rencontres interclubs sont aussi de super moments de partage et de convivialité. Récemment, nous avons eu le plaisir d'accueillir les clubs de Theix et de Pleucadeuc : de beaux échanges sur les terrains et en dehors, dans un excellent esprit sportif !

Le lundi, place aux jeunes ! Grâce à William et à ses exercices ludiques et dynamiques, les entraînements sont à la fois amusants et formateurs. Merci de transmettre à nos jeunes le goût du badminton tout en les aidant à progresser semaine après semaine.

Bref, du sport, des sourires et une super ambiance !



Avril 2026

Mercredi 29 avril

- **Projection documentaire** - Les Passeurs d'Images et de Sons
🕒 20 h 30 📍 Le Petit Théâtre

Mai 2026

2 mai

- **Braderie** - La Croix-Rouge 🕒 9 h - 16 h 📍 Salle des fêtes

Mardi 5 mai

- **Soirée jeux de société** 🕒 Dès 18 h 30 📍 Plum'FM

Mercredi 6 mai

- **Matinée jeux de société** 🕒 10 h à 12 h 📍 Escale Culturelle

Vendredi 8 mai

- **Cérémonie commémorative** - Mairie de Sérent 🕒 11 h
📍 Monument aux morts, Place de la Victoire
- **Tournoi de foot jeunes** - Sérentaise Football 🕒 A partir de 9 h 📍 Complexe sportif Pierre Guého

Du 16 mai au 6 juin

- **Expositions "Cap sur les oiseaux"** 🕒 Horaires d'ouverture
📍 Escale Culturelle

Du 20 au 25 mai

- **Fête de la nature** : Exposition par les élèves de CE1/CE2
📍 École St Joseph

23 & 24 mai

- **Tournoi 24 h d'échecs** en non-stop en équipe
- Club d'échecs 📍 Salle des fêtes

Dimanche 31 mai

- **Boucles Sérentaises** - Comité des Fêtes
📍 Départ Route de Malestroit

Juin 2026

Mardi 2 juin

- **Soirée jeux de société** 🕒 Dès 18 h 30 📍 Escale Culturelle

Mercredi 3 juin

- **Matinée jeux de société** 🕒 10 h à 12 h 📍 Escale Culturelle

Vendredi 5 juin

- **Assemblée générale** - Sérentaise Football
📍 Maison de la commune

Samedi 6 juin

- **Marché de printemps** - Dan Ar Koz 🕒 Journée
📍 Résidence Les Deux Roches
- **Spectacle de clown** 🕒 20 h 30 📍 Le Petit Théâtre
- **Mini-salon de la pêche** 🕒 9 h à 17 h 📍 Étang de la Prée
- **Remise de ceintures du Judo Club** 🕒 18 h 15 📍 Dojo
- **Tournoi de basket** 🕒 à partir de 14 h 📍 Salle des sports

Dimanche 7 juin

- **Festival de l'étang** : jeux, animations, balade colorée -
Journée 📍 Etang de la Prée

Samedi 13 juin

- **Fête école St Joseph** 📍 Ecole St Joseph

Dimanche 14 juin

- **Fête école Albert Jacquard** - Journée 📍 Complexe sportif P. Guého

Samedi 20 juin

- **Gala de danse** 🕒 19 h 📍 Le Petit Théâtre
- **Concert & découverte instruments** 🕒 Après-midi
📍 Auditorium

Dimanche 21 juin

- **Cérémonie commémorative de la Nouette** - Mairie de Sérent 🕒 10 h 30 📍 Monument de La Nouette

Vendredi 26 juin

- **Rendez-vous** - Les Égos Cintrés 🕒 19 h 30 📍 Le Petit Théâtre

Samedi 27 juin

- **Atelier pêche** - Amicale des Pêcheurs 📍 Étang de la Prée

Dimanche 28 juin

- **Cérémonie commémorative des Haies** - Mairie de Sérent
🕒 10 h 30 📍 Chapelle des Haies

Dimanche 4 juillet

- **Concours de pêche** - Amicale des pêcheurs 🕒 journée
📍 Etang de la Prée

Samedi 11 juillet

- **Concours de pétanque** - AS Pétanque 🕒 A partir de 13 h
📍 Rue des rosiers

Dimanche 12 juillet

- **Trail** - Sérentaise Foulées VTT/marche 📍 Départ Etang de la Prée

Lundi 13 juillet

- **Feu d'artifice** - Comité des Fêtes et Mairie de Sérent
📍 Etang de la Prée

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Voyage à Paris



Les élèves du CE2 au CM2 sont partis 3 jours à Paris. Ils ont visité la cathédrale Notre-Dame, le château de Versailles et ses jardins, le musée d'histoire naturelle et la cité des sciences. Ils ont fait une promenade en bateau-mouche sur la Seine et sont montés au deuxième étage de la Tour Eiffel. Les enfants sont revenus enchantés de ce séjour pédagogique !

Mini-ferme intergénérationnelle

Les élèves des classes de CE1 et CE2-CM1 ont participé à une après-midi sur le thème de la ferme avec les résidents de l'EHPAD. Cette rencontre, orchestrée par 3 étudiantes du lycée La Touche, s'est déroulée autour de 3 ateliers : entretien du poney, observation d'animaux et vocabulaire (cri des animaux, noms du mâle, de la femelle et des petits...). Pour terminer, les élèves et les résidents de l'EHPAD ont partagé un goûter.

Rencontre sportive

Après le cross de début d'année, les CP et CE1 se sont retrouvés en février pour une rencontre de basket avec l'USEP. Ils ont pu réinvestir tout ce qui avait été travaillé avec Mélanie, intervenante basket en première période scolaire.

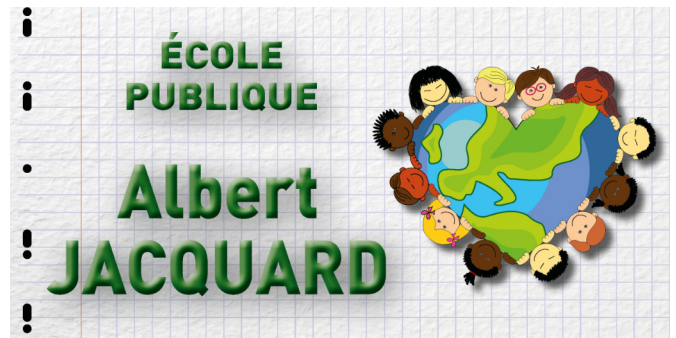
Un moment de convivialité et de partage pour une journée pleine d'émotions.

Plantation de haies bocagères

Au mois de janvier, les élèves de CE1 ont été invités par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust à participer à un projet de plantation de haies bocagères. C'est ainsi que près de 80 plants de pruneliers, houx, aubépine et autres noisetiers ont été mis en terre par les enfants. Ils ont de fait été sensibilisés au rôle de ces arbustes dans l'environnement comme réservoir de biodiversité ou encore barrière contre l'érosion.

Contact

● 11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50



Rencontre avec un auteur



La classe de MS-GS a accueilli Nathaniel H'LIMI, auteur et illustrateur, dans le cadre du festival du livre jeunesse. Au cours de la matinée, les élèves ont découvert l'album Jean Chat, avant de le peindre en suivant les consignes de l'artiste. Nathaniel H'Limi leur a ensuite présenté un autre de ses albums, Terrible, inspiré de son fils. Les enfants ont alors laissé parler leur imagination en illustrant l'une de leurs propres bêtises. Une belle rencontre artistique, riche en créativité et en échanges.

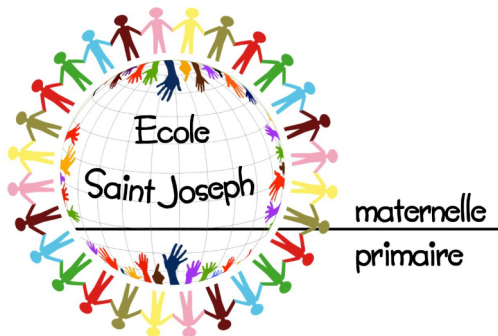
Sortie Vélo : tous en selle !



Dans le cadre d'une activité proposée par l'OBC et tenue d'une main de maître par Samuel CHAPRON, les élèves de CM ont participé à un cycle vélo à hauteur de 4 séances de 3 h au cours du mois de janvier. Durant ce cycle, les élèves ont été confrontés aux problèmes fondamentaux de l'activité : sécurité routière, maîtrise du vélo, prise en compte de l'autre... Ce cycle a permis aux élèves de travailler des compétences qu'ils ne maîtrisaient pas ou qu'ils croyaient maîtriser.

La dernière séance a été l'occasion de mettre tout cela en pratique lors de la sortie sur route autour et dans le bourg de Sérent.

Un grand merci à l'OBC pour la mise en œuvre de ce projet ainsi qu'aux personnes qui se sont portées volontaires pour passer l'agrément et encadrer les élèves lors de la sortie.



Ecole Saint Joseph

Chandeleur

Le jeudi 5 février, les enfants de petite section ont partagé une joyeuse crêpes party avec les papis, mamies, papas et mamans. Les élèves de PS-MS ont préparé la pâte et réalisé de délicieuses crêpes, puis participé à des ateliers : lectures, pâte à modeler, puzzles, jeux de société et coloriages. Un très beau moment de partage et de convivialité.



Duo de choc en cuisine créative !

Retour en images sur notre atelier pâte à sel inter-classes !

Le défi ? Créer ensemble, toutes générations confondues. Les CM1 et CE2 ont endossé leur rôle de "parrains" avec brio pour aider les MS à malaxer, modeler et transformer la matière. Une belle leçon de coopération où le plaisir de faire ensemble était le principal ingrédient. Bravo aux artistes !

Projets environnement

Cette année, notre classe de CE1/CE2 a choisi le thème des oiseaux comme fil conducteur, en s'intéressant plus particulièrement aux hirondelles de fenêtre, qui cohabitent avec nous à l'école. Il s'agit d'une espèce menacée que nous avons décidé d'aider.

Ainsi, le 11 février, nous avons fabriqué des nids avec l'aide des papis, des mamies, des membres du Club des Tilleuls et de l'association Bretagne Vivante.

Après un temps de séchage, les nids peuvent désormais être installés sur les murs de l'école ainsi que sur les bâtiments de la commune. Nous venons de les confier aux services techniques.

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés dans ce projet.



Contact

● 1 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65

Le printemps arrive et les projets germent !

Après avoir installé les nichoirs sur nos bords de fenêtre pour accueillir des mésanges, les GS continuent à observer la nature. Semis de graines de tournesol et germination de noyaux d'avocat sont au programme.

De plus, la jardinerie Point Vert de Malestroit a ouvert ses portes pour des activités ludiques et pédagogiques autour des plantes lors de la semaine du jardinage. Les enfants ont enfilé leurs tabliers de petits jardiniers et ont travaillé autour du cycle de vie des fleurs et des plants de fraisiers.

Ils ont ainsi apprécié mettre les mains dans la terre et planter leur plant d'œillet, qu'ils rapporteront chez eux, et des plants de fraisiers destinés à l'école.

Nous remercions Lydia et Typhaine pour leur accueil.

Rénovation de la cour



Depuis plus de trois ans, l'école Saint-Joseph travaille à un projet important : transformer la cour de récréation actuelle en une véritable cour-jardin pédagogique. L'objectif est de remplacer le bitume par un espace plus naturel, apaisant et mieux adapté aux besoins des enfants, favorisant le jeu, le repos et les apprentissages en extérieur, dans le respect de l'environnement.

Les travaux, prévus cet été, représentent un investissement conséquent. Un appel aux dons est donc lancé afin de financer concrètement, en complément des aménagements du sol, la végétalisation de la cour, la plantation d'arbres, l'installation de mobilier extérieur durable et la création d'espaces pédagogiques.

Vous pouvez découvrir la présentation complète du projet en flashant le QR code ci-joint ou en saisissant l'adresse du projet dans votre moteur de recherche <https://jaidemonecole.org/campaigns/3131-du-bitume-a-l-oasis-des-enfants>.



Nous comptons sur votre mobilisation pour en parler autour de vous et faire connaître ce beau projet au plus grand nombre !

Inscriptions

Les parents ayant des enfants en âge de venir à l'école peuvent prendre contact afin de procéder aux inscriptions pour l'année en cours ou pour l'année prochaine.

Renseignement sur le blog de l'école :
<https://saintjosephserent.toutemonecole.fr>

Les infos intercommunales

Accueil occasionnel

En crèche



Un service d'accueil occasionnel est proposé aux parents afin de répondre aux besoins ponctuels de garde de leurs jeunes enfants.

Encadrés par des professionnels, l'accueil a lieu au sein des multi-accueils de l'OBC pendant quelques heures ou plusieurs jours.

➤ Renseignements auprès du Relais Petite Enfance
02 99 08 05 09

Déchèterie

Mode d'emploi

Dans le cadre de l'amélioration continue du service public de gestion des déchets, les équipes des déchèteries d'OBC souhaitent rappeler aux usagers quelques règles simples pour garantir le bon fonctionnement des déchèteries et assurer la sécurité de tous.

➤ **Horaires du 1^{er} avril au 31 octobre 2026**

Avec le passage en période estivale, les amplitudes horaires des déchèteries sont élargies afin de faciliter leur accès, en raison d'une fréquentation plus importante à cette période.

La déchèterie de Sérent est ainsi :

- fermée le dimanche et le lundi,
- ouverte le jeudi de 14 h à 18 h,
- et les autres jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

L'accès aux déchèteries nécessite la présentation de la carte déchets. Le nombre de passages n'est pas limité.

L'ensemble des horaires des déchèteries du territoire est consultable sur le site internet d'OBC.

➤ Des agents mobilisés au quotidien

Présents sur chaque site, les agents jouent un rôle essentiel :

- accueil, orientation et conseil aux usagers,
- accompagnement au tri des déchets,
- veille à la sécurité,
- maintien de la propreté et de la fluidité des dépôts.

Leur mission permet à chacun de déposer ses déchets dans les meilleures conditions. Merci de respecter leurs consignes et de faire preuve de courtoisie.



© E. Berthier

➤ Travaux à venir : pensez à anticiper vos dépôts

Vous prévoyez des travaux générant un volume important de déchets ?

Merci d'informer le service déchets en amont afin de faciliter l'organisation (rotation de la benne la veille), sans garantie de capacité totale le jour de votre venue.

➤ Bâcher vos remorques : un geste simple, un impact réel

Pour des raisons de sécurité routière, de propreté publique et de respect des riverains, il est impératif de bâcher les remorques lors du transport de déchets vers la déchèterie.

Un chargement non bâché peut :

- Provoquer des envols de déchets sur la voie publique.
- Mettre en danger les autres usagers de la route.
- Nuire à l'image du territoire.

Un filet ou une bâche bien fixée
= un trajet sécurisé et responsable.

Le saviez-vous ?



Interdiction de brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre des déchets, notamment des déchets verts (tontes, tailles de haies, branchages, feuilles), est strictement interdit pour les particuliers et les professionnels, sauf dérogations strictement encadrées.

Au-delà des possibles troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que les risques d'incendies, le brûlage à l'air libre nuit à l'environnement et à la santé en émettant de nombreux polluants en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

Tout manquement à cette règle est susceptible d'entraîner une amende de 750 €.

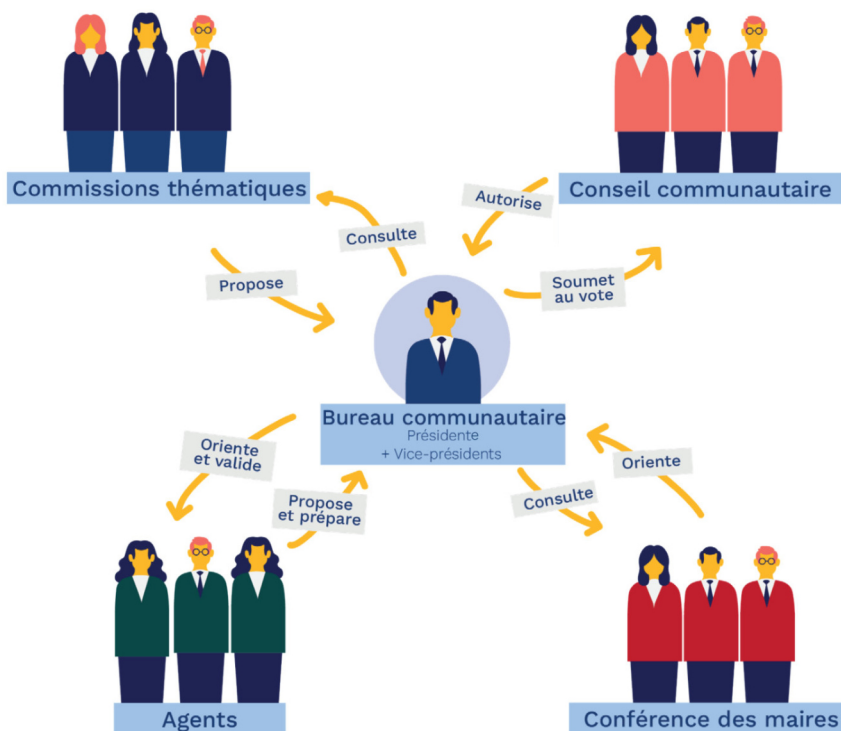
Installation des instances communautaires

À la suite des élections municipales, les communes ont désigné leurs représentants au sein de l'Oust à Brocéliande Communauté. Ceux-ci se sont réunis pour la première fois lors du conseil communautaire du 2 avril 2026. Lors de cette séance d'installation, les 49 conseillers communautaires ont désigné en leur sein la présidente, Gaëlle Stricot, et les neuf vice-présidents.

Le Conseil communautaire est l'organe délibérant de la communauté de communes. À ce titre, il constitue l'instance décisionnelle principale de l'intercommunalité. Il est composé de conseillers communautaires. Le conseil communautaire d'OBC est composé de **49 conseillers communautaires**.

Le nombre de conseillers communautaires par communes dépend du nombre de ses habitants. Chaque commune dispose d'au moins un siège. En complément, des dispositions propres à chaque communauté fixent les principes de répartition des sièges entre les communes membres. C'est ce que l'on appelle « l'accord local ».

Lors du conseil communautaire d'installation, les membres du **Bureau** ont été élus. Cette instance donne des avis et arbitre les propositions des commissions. Par ailleurs, la **Conférence des maires** a pour objectif de renforcer le dialogue entre l'intercommunalité et les maires des communes membres. Au-delà de la diffusion d'informations relatives aux actions de l'intercommunalité, elle peut constituer le lieu de préparation des décisions et de débat des projets communautaires à venir.



Vous avez dit Intercommunalité !

L'intercommunalité désigne la coopération entre plusieurs communes qui mettent en commun leurs moyens (financiers, humains et matériels) afin d'exercer ensemble certaines compétences, obligatoires ou facultatives. Fondée sur les principes de solidarité et de coopération, elle permet de dépasser les logiques de concurrence entre communes et de construire des stratégies territoriales partagées, notamment pour les petites communes ne pouvant pas porter seules des projets d'envergure.

La communauté de communes repose sur une organisation qui garantit à la fois la représentation des communes membres et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques. Elle permet d'assurer la cohérence entre les projets communaux et la stratégie intercommunale, d'articuler vision politique et expertise technique, et de conduire un projet de territoire partagé au service des habitants.

Les membres du Bureau :

Gaëlle Stricot, présidente, maire de Saint-Abraham
Vincent Cowet, 1^{er} vice-président aménagement du territoire, adjoint de Guer
Fabrice Genouël, 2^{ème} vice-président finances et commande publique, maire délégué de Glénac La Gacilly
Sylvie Hourmand, 3^{ème} vice-présidente services aux familles, maire de Beignon
Christèle Marcy, 4^{ème} vice-présidente Le cycle de l'eau et la GEMAPI, maire de Missiriac
Rozenn Guégan, 5^{ème} vice-présidente économie, maire de Sérent
David Naël, 6^{ème} vice-président tourisme et culture, maire de Carentoir
Marion Le Pogam, 7^{ème} vice-présidente social, accès aux droits et santé, maire de Saint-Martin-sur-Oust
Muriel Hervé, 8^{ème} vice-présidente environnement, maire de Tréal
Thierry Gué, 9^{ème} vice-président voirie, espaces verts et patrimoine, maire de Ruffiac

La vie Economique

Ferme de Trévero

Fête du lait bio et Samedis de Trévero



Dans le cadre de La Fête du lait bio, la ferme vous accueille le dimanche 31 mai de 9 h à 13 h pour un petit-déjeuner à la ferme. Visites de la ferme et marché de producteurs au programme !

» Sur réservations auprès du Gab56 :
fetedulait@agrobio-bretagne.org
02 97 66 88 34

Les Samedis de Trévero reviennent les :

- 6 juin
- 4 juillet
- 1^{er} août
- 5 septembre.

Nous vous accueillons également chaque premier samedi des mois d'été de 10 h à 18 h pour visiter la ferme et nous rencontrer autour d'un barbecue.

Faites vos emplettes (viande, galettes, fromage...) et rester manger avec nous pour griller votre viande sur le barbecue à disposition ou boire un verre à la buvette.

Visites gratuites à 10 h et à 14 h

ÉVÈNEMENTS 2026	
Fête du Lait Bio 9h à 13h Marché de producteur Visites	Dimanche 31 MAI PETIT-DÉJEUNER ET BRUNCH à la ferme RÉSERVATION : GAB56 - fetedulait@agrobio-bretagne.org - 02 97 66 88 34
Les Samedis de Trévero 10h à 18h	Les Samedis : 6 JUIN - 4 JUILLET - 1 ^{er} AOÛT - 5 SEPTEMBRE VISITES de la ferme : à 10h et à 14h
Barbecue - Buvette - Galettes	

Contact :
Ferme de Trévero
06 70 79 26 96
www.trevero.fr

Création de sites internet & Solutions e-mailing

Antoine LE REUN

Habitant de Sérent et activateur France Num, je propose mes services de création de site internet aux entreprises locales et aux indépendants. Je vous aide à créer ou refaire votre site web, mais aussi à mieux communiquer par e-mail (newsletters, informations, offres...)

Je sais qu'il n'est pas facile de trouver le temps de rédiger des e-mails à ses clients quand la journée est déjà bien remplie ou qu'on est sur le terrain. Mon objectif : vous faire gagner du temps. Je vous paramètre un outil d'e-mailing pour vous rendre autonome, et je peux également prendre en charge la rédaction et l'envoi de vos e-mails.

PS : Rassurez-vous, je parle français, pas informatique. Je fais en sorte que tout soit clair pour vous.

AntoineLR

Contact :
06 59 32 64 50
contact@antoinelr.com
<https://antoinelr.com>



FC Pâtitrateur

François CHAGNAS

Gâteaux personnalisés et buffets dînatoires : François célèbre un an d'activité. Installé à Sérent, François CHAGNAS fête aujourd'hui une étape importante : un an d'activité depuis le 2 avril avec son entreprise FC Pâtitrateur.

Lancée avec passion, son activité repose sur la création de gâteaux personnalisés, adaptés à tous les événements : anniversaires, célébrations ou moments particuliers. Son objectif reste le même depuis le début : proposer des réalisations aussi belles que gourmandes.

En parallèle, il développe également une offre traiteur avec des buffets dînatoires et apéritifs sur mesure pensés pour des moments conviviaux et de partage.



En un an, FC Pâtitrateur a su se faire une place grâce à la confiance de ses clients et au bouche-à-oreille. Une première année marquée par de belles rencontres et une évolution constante.

Un cap symbolique pour François, qui compte bien continuer à développer son activité avec la même passion et exigence.

Contact :
2 La Croix Mayet
07 80 37 70 23
<https://fcpatitrateur.fr/>
Facebook : FC-Francois-Chagnas

EB peinture

Ouverture de son showroom



EB Peinture ouvre son showroom au 4, zone artisanale de la Madeleine.

Ce nouvel espace permet aux particuliers et aux professionnels de découvrir un large choix de couleurs, de revêtements muraux et de sols, de béton ciré ainsi que de nombreuses autres finitions, notamment pour les ravalements et les projets de décoration et de rénovation.

Sur place, les visiteurs peuvent bénéficier de conseils personnalisés et s'inspirer des nombreuses possibilités proposées.

Avec cette ouverture, EB Peinture renforce sa proximité et offre désormais un accompagnement complet, du choix des matériaux à la réalisation des travaux. Visite du showroom sur rendez-vous.



Contact :
Emilie BLANCHARD
EB Peinture
4 ZA de la Madeleine
06 28 66 28 74

Marché hebdomadaire

25

Tous les mercredis dans le centre bourg



Chaque mercredi matin, le cœur de notre centre bourg s'anime grâce à notre marché hebdomadaire.

Vous y trouverez une large variété de produits : fruits et légumes de saison, fromages, œufs, poissons et crustacés, crêpes et galettes... Ce marché vient compléter l'offre de nos commerçants et permet de profiter d'un véritable lieu de rencontre et de convivialité au centre de notre commune.

Venez profiter de cette ambiance chaleureuse, faire vos courses de la semaine. Le marché du mercredi est un moment privilégié qui renforce le lien social et valorise nos producteurs locaux.

Soutenir le marché, c'est soutenir notre économie locale et faire vivre notre centre bourg. Rendez-vous mercredi pour découvrir vos produits préférés et de nouvelles saveurs !

La municipalité invite les exposants qui souhaiteraient rejoindre le marché à se rapprocher des services de la mairie.

Zone Artisanale des Fréchais

Commercialisation prochaine des lots

En ce début d'année 2026, les travaux de viabilisation de la future Zone Artisanale des Fréchais située au nord du bourg de Sérent, en direction de Malestroit, ont officiellement débuté.

Les aménagements réalisés comprennent le terrassement du site, la création des voiries internes ainsi que la mise en place des réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité et télécommunications). La livraison des terrains est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2026.

➤ Des lots sont encore disponibles.

Dans le cadre de cette opération, plusieurs terrains restent disponibles à la commercialisation. D'une superficie variable, ils sont proposés à un tarif de 29 € HT/m² (soit 34,44 € TTC/m², sous réserve du calcul de la TVA sur marge).

Cette zone constitue une véritable opportunité pour les artisans, TPE/PME et porteurs de projets souhaitant s'implanter.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de soutenir le développement économique local et de renforcer l'offre de services de proximité.

➤ Vous avez un projet ? Faites-vous connaître.

Les professionnels intéressés sont invités à se rapprocher des services municipaux pour obtenir les informations techniques, consulter les plans de la zone ou déposer leur candidature.

Une fiche d'intention est à compléter. Les projets seront étudiés au regard de leur faisabilité, de leur compatibilité avec le règlement d'aménagement de la zone et le PLU, ainsi que des disponibilités foncières restantes.

➤ Contact pour les professionnels intéressés : adgs@serent.bzh



Les informations diverses

Opérations d'éclaircies forestières

Portées par le PETR - Pays de Ploërmel

Dans le cadre de la démarche « Forêt, Bois et Territoire », portée par le PETR – Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne, une opération groupée d'éclaircies forestières a été amorcée à destination des propriétaires de parcelles boisées sur les communes de Sérent et du Val d'Oust.

Cette initiative s'appuie sur la convention passée entre le PETR et le CNPF Bretagne – Pays de la Loire, qui accompagne les propriétaires forestiers privés dans une gestion durable de leurs bois.

Face au morcellement des forêts privées, le regroupement des propriétaires permet de faciliter les travaux, d'obtenir de meilleurs prix pour la vente du bois et d'améliorer la qualité et la santé des forêts, tout en réduisant les risques (incendies, maladies, etc.).

Chaque propriétaire reste libre de ses décisions, tout en bénéficiant d'un accompagnement technique gratuit et des avantages du collectif. L'opération est menée en partenariat avec

Fransylva Bretagne, le syndicat des sylviculteurs de Bretagne.

Chaque propriétaire reste décisionnaire pour ses parcelles, tout en bénéficiant :

- de la force du collectif,
- d'un diagnostic forestier et d'un accompagnement technique gratuit, assuré par le CNPF.

Propriétaires concernés :

- Propriétaires de parcelles boisées (plantations ou boisements naturels),
- Principalement de parcelles résineuses.

Attention : Des professionnels peuvent vous contacter directement pour vous proposer des travaux d'abattage ou de valorisation de vos parcelles. Sachez qu'ils ne sont pas liés à cette démarche.

Contacts :

CNPF Bretagne – Pays de la Loire

Louis SIMON – 06 18 44 72 16 – louis.simon@cnpf.fr

PETR Pays de Ploërmel Cœur de Bretagne

Marine DARTEYRE-DANO – 06 86 69 33 73 –
filieribois@pays-ploermel.fr

Fransylva Bretagne

Lucie RENAULT – 06 82 09 98 50 –
syndicatforestierdebretagne@fransylva.fr



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne



L'expression de l'opposition

Chères Sérentaises, chers Sérentais,

Je tiens avant tout à remercier sincèrement mon équipe pour son courage et son engagement lors de la récente campagne municipale, ainsi que les électeurs qui ont porté leurs voix sur notre liste. Je prends acte de la décision des urnes et j'aborde ce mandat avec un profond respect pour nos institutions et le choix des habitants.

En tant qu'unique élu de l'opposition, j'assume ma responsabilité : **incarner une voix différente, indispensable à la vitalité de notre démocratie.** Mon isolement numérique au conseil ne signifiera jamais mon silence. Mon rôle n'est pas l'obstruction systématique : si un projet sert l'intérêt général, je le soutiendrai. Mais je resterai une sentinelle intraitable sur les piliers de notre campagne :

- **Sécurité : protéger notre cadre de vie.** Ce sujet a été au cœur de nombreux débats car il touche directement à notre quotidien. On le sait aujourd'hui, la tranquillité n'est jamais acquise : elle se protège chaque jour. Sérent est une commune calme et je me battrais pour qu'elle le reste. Je serai vigilant sur les moyens concrets mis en œuvre pour assurer la sérénité de notre bourg et de nos villages. Anticiper plutôt que subir : c'est ma ligne de conduite.

- **Redynamiser notre Centre-Bourg** : Le cœur de Sérent doit retrouver son attractivité. Je soutiendrai les initiatives visant à épauler nos commerces et à redonner de la vie à notre centre, pour qu'il redevienne un lieu de rencontre dynamique pour toutes les générations.

- **Jeunesse : construire demain.** Nos jeunes sont l'avenir de notre commune. Je veillerai à ce qu'ils disposent de projets adaptés à leurs attentes, pour qu'ils puissent s'épanouir et s'impliquer pleinement dans la vie locale.

- **Rigueur, Clarté et Transparence** : À l'heure où chacun doit se serrer la ceinture, la municipalité doit être exemplaire. La gestion de l'argent public exige une discipline de fer. Chaque euro dépensé doit être justifié par un intérêt réel pour la collectivité. Je poserai systématiquement les questions nécessaires pour que chaque décision soit prise en pleine lumière.

- **Services publics et OBC** : Je défendrai le maintien de nos services de proximité. Sérent ne doit pas être le parent pauvre de l'OBC. Bien que non élu à l'intercommunalité, je serai attentif à ce que nos intérêts ne soient pas sacrifiés au profit d'une structure bureaucratique lointaine.

Nos échanges seront respectueux, francs et directs. Nous sommes ici pour une seule cause : le service exclusif de Sérent. Je resterai votre relais déterminé et à votre écoute.

David CABAS

Conseiller municipal d'opposition

Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57 | Mail : mairie@serent.bzh
 Site internet : www.serent.bzh
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 Rue Vautelin et Mariani | ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani | ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Escale Culturelle

17 Rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.bzh
 Mardi | 14 h 30 - 18 h 30
 Mercredi 10 h - 12 h 30 | 14 h 30 - 18 h 30
 Vendredi | 14 h 30 - 18 h 30
 Samedi 10 h - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vacances scolaires : ouvert également mardi et vendredi
 10 h - 12 h 30

Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fournier (derrière la mairie)
 ☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 00

Marché
HEBDOMADAIRE

De 8h30 à 12h30

● POISSONS ● FRUITS ● CRÊPES
 ● FROMAGES ● LÉGUMES ● GALETTES

TOUS LES MERCREDIS

Sérént
 PLACE JÉHAN DE SÉRENT

Je vis j'achète ici

- Retrouvez également vos commerçants habituels à Sérént :
 Boucherie - Charcuterie - Traiteur
 Boulangerie - Pâtisserie
 Bar - Restaurant - Pizzeria
 Cave - Presse
 Tissus - Ameublement - Couture
 Coopérative - Pépinière - Supermarché...

Et de nombreux services, retrouvez la liste complète sur www.serent.bzh

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérént	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

Défibrillateurs

Accessibles tout public

Mairie 15 Rue du G^{al} de Kerhué
 Restaurant scolaire 7 Chemin du Paradis
 Salle des fêtes 21 Chemin du Paradis
 Stade de rugby 1 Bis La Suais



